



**JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES  
FEMMES 2015**

PARIS, LE 5 MARS 2015

# L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UNE SOLUTION POUR DÉPASSER LES CRISES







JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES  
FEMMES 2015  
PARIS, LE 5 MARS 2015

# L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UNE SOLUTION POUR DÉPASSER LES CRISES

Ouverture

4

**Abdelhak Kachouri**

*Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France  
chargé de la citoyenneté, de la politique  
de la ville et de la sécurité*

**Djénéba Keita**

*Conseillère régionale d'Ile-de-France et présidente du  
Centre Hubertine Auclert*

**TABLE RONDE**

6

Eduquer à l'égalité filles-garçons,  
pour un apprentissage de la citoyenneté,  
de la laïcité et de l'esprit critique

**Isabelle Clair**

*Sociologue, chargée de recherche CNRS au sein de  
l'équipe Genre, Travail et Mobilités*

**Nicole FERNANDEZ FERRER**

*Déléguée générale du Centre audiovisuel  
Simone de Beauvoir*

/ Échanges avec la salle

15

**TABLE RONDE**

L'autonomie économique des femmes, un facteur de  
développement et de cohésion sociale

18

**Séverine Lemière**

*Économiste à l'université Paris Descartes*

**Sandra Gidon**

*Directrice de l'Association D'Accompagnement  
Global contre l'Exclusion (ADAGE)*

/ Échanges avec la salle

27

**TABLE RONDE**

La participation des femmes à la  
construction de la politique de la ville

35

**Dominique POGGI**

*Sociologue et membre du cabinet Maturescence*

**Zouina MEDDOUR**

*Chargée de mission lutte contre les discriminations et  
démocratie locale politique de la ville au Blanc-Mesnil*

/ Échanges avec la salle

42

Conclusion

42

**Clémence PAJOT**

*Directrice du Centre Hubertine Auclert*

SOMMAIRE





## Ouverture

### **Abdelhak Kachouri**

*Vice-président de la Région Île-de-France en charge de la citoyenneté, de la politique de la ville et de la sécurité*

L'égalité entre les femmes et les hommes est inhérente à toute action publique. Ce constat, très simple et essentiel, peut nous paraître évident mais il faut le rappeler. En effet, l'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental inscrit dans la Constitution française et constitue un enjeu capital pour la démocratie. Cependant, il ne suffit pas de le dire. Nous ne pouvons que constater, notamment à l'occasion du 8 mars, que le chemin à parcourir est encore très long. C'est un combat de tous les jours pour donner du sens à cette égalité, et ce dans tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle.

Un combat rendu encore plus difficile dans ce que l'on appelle les quartiers prioritaires de la politique de la ville où les inégalités économiques, sociales et territoriales viennent aggraver la situation vécue par les femmes. L'emploi des femmes est moins fréquent et plus précaire. En 2012, 41,8 % des femmes de 25 à 64 ans étaient inactives dans les zones urbaines sensibles, contre 25 % dans le reste du territoire. Lorsqu'elles travaillent, leur niveau de responsabilité est plus faible et elles sont plus souvent en contrat à durée déterminée. Les stéréotypes de sexe sont plus importants dans ces territoires où beaucoup trop de femmes voient leurs vies cantonnées aux tâches domestiques et à la garde des enfants. Dans ces quartiers, les femmes sont mères plus tôt et sont plus souvent cheffes de famille monoparentale.

Ces quartiers sensibles sont aussi des quartiers dans lesquels les femmes ont une place et un rôle particulier. Loin des idées misérabilistes, ces femmes n'ont souvent pas attendu que les pouvoirs politiques viennent se préoccuper de leur situation. La troisième table ronde précèdera mon propos mais je veux souligner que les femmes dans ces quartiers ont une autre manière de voir la ville et de la faire vivre : c'est une solidarité qui donne du sens au mot « vivre ensemble » ; c'est un dynamisme

qui crée de l'emploi et de l'activité économique ; c'est le développement d'un esprit critique émancipateur. C'est tout simplement une motivation qui doit nous inspirer et qui a inspiré les pouvoirs publics.

En 2012, l'assemblée régionale a adopté une nouvelle politique de lutte contre les discriminations et pour l'égalité réelle, suivie en 2013 de deux plans d'action, dont l'un spécifique à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'objectif était de réaffirmer, de développer et de renforcer nos initiatives dans ce domaine mais aussi nos méthodes, notamment afin d'inscrire ses politiques transversales et intégrées à l'ensemble des secteurs de la région Ile-de-France. Cette approche s'est confirmée année après année au sein de l'action régionale et se généralise au sein de l'ensemble des pouvoirs publics. Nous nous en félicitons. Je tiens ainsi à saluer les ministres et les secrétaires d'État à la politique de la ville qui, depuis 2012, ont inscrit l'égalité entre les femmes et les hommes dans la loi pour la ville et la cohésion urbaine en tant que priorité transversale et obligatoire. C'est en effet à force d'initiatives, d'avancées communes complémentaires et surtout d'actions concrètes que l'égalité entre les femmes et les hommes deviendra une évidence pour toutes et tous.

Début janvier, notre pays a subi un choc profond qui, bien au-delà des événements, a bouleversé notre société, nos idéaux et nos valeurs. Il nous appartient aujourd'hui de reconstruire ces idéaux et de redonner du sens à nos valeurs républicaines. Le gouvernement a su réagir à la hauteur de la gravité de la situation. Passée la gestion de la situation d'urgence, il a su mobiliser les forces nécessaires, notamment le ministère de l'Éducation nationale, reconnaissant ainsi son rôle primordial dans la construction de notre avenir commun.

Au cœur de cette mobilisation, il y a évidemment les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, piliers de notre société, pourtant si souvent bafoués. Il y a aussi la citoyenneté et la laïcité. Dans une société qui s'est fractionnée, divisée et où l'individualisme a pris la place de la solidarité, où la laïcité a servi de terreau au Front National, il nous faut aujourd'hui recoller les morceaux, et ce dès le plus jeune âge. Dans ce contexte, et dans ce que je considère être de notre responsabilité politique, il nous faut agir, accompagner et mettre en lumière ce qui fonctionne, soutenir les personnes engagées dans tous les domaines. Et réaffirmer les valeurs qui nous portent et nous mobilisent.

Dans la mise en œuvre de nos politiques régionales, nous croyons, avec le président de la région Jean-Paul HUCHON, à l'efficacité de l'exemple ; à la valorisation des bonnes pratiques ; à l'échange autour de solutions pragmatiques et efficaces. C'est évidemment ce qui nous réunit aujourd'hui et c'est le cœur du travail réalisé par le Centre Hubertine Auclert que je remercie encore une fois pour l'organisation de cette journée, et plus globalement pour le travail de qualité qu'il mène sous l'impulsion de sa présidente, Djénéba KEITA, et la direction de Clémence Pajot.

L'égalité femmes-hommes et son apprentissage ont trop longtemps été considérés comme des gadgets à glisser pour se donner bonne conscience, mais ni

comme une politique à part entière, ni comme une politique transcendant toutes les autres. Aujourd'hui, nous avons dépassé cette vision archaïque, nous avons pris conscience que le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes était non seulement indispensable dans notre société, mais qu'elle représentait bien souvent une chance dans la gestion de nombreuses problématiques et probablement une solution pour dépasser les crises.

Aussi, je voulais vous remercier pour votre présence importante aujourd'hui et vous souhaiter, au nom du président de la région Ile-de-France et de l'exécutif régional, de très bons travaux. Je vous remercie.



### Djénéba Keita

Conseillère régionale d'Ile-de-France et présidente du Centre Hubertine Auclert

Le début d'année a été marqué par des événements qui ont profondément frappé notre société par leur brutalité et leur horreur. Ils ont aussi montré que nous pouvions, au moins l'espace d'un instant, faire montre de solidarité, de cohésion et d'union. Ces attentats sont pour moi l'expression d'un projet politique et idéologique qui prend ses racines dans la haine de l'autre. On peut constater ainsi depuis de nombreuses années en France des alliances inédites entre les mouvements extrémistes religieux et les forces traditionalistes de nos sociétés qui combattent avec force les droits humains les plus fondamentaux.

Parmi ceux-ci, les droits des femmes sont les premiers à être dénoncés et foulés aux pieds. Face à cela, nous devons imposer notre idéal politique fondé sur les valeurs républicaines, de démocratie, de laïcité et d'égalité entre les femmes et les hommes. Nous l'entendons beaucoup dans la bouche de nos dirigeants et dirigeantes. La politique doit répondre à la recherche d'idéal et réenchanter le monde. Si pour beaucoup c'est un automatisme de langage que de prononcer ces phrases, je pense pour ma part qu'elle doit être l'initiative de toute action politique. C'est pour cette raison que les élu-e-s que nous sommes, devons lutter contre la hiérarchisation sexuée de notre société, mettre fin à la misogynie et à l'homophobie. Lutter pour offrir à toutes et à tous l'avenir qu'ils souhaitent embrasser. C'est ce qui nous a motivés, au Centre Hubertine Auclert, avec la région Ile-de-France.

Je remercie encore le président et le vice-président et tous les élu-e-s présent-e-s, ainsi que l'administration qui a organisé cette journée à laquelle vous êtes venu-e-s nombreux et nombreuses. Il est réjouissant de

constater chaque jour que le combat pour l'égalité est partagé par des femmes et des hommes de plus en plus conscient-e-s de l'urgence des actions à mener. C'est ce que nous attendons des trois tables rondes de cette après-midi : montrer que l'implication de tout un chacun-e est fondamentale.

L'égalité femmes-hommes est la condition *sine qua non* de l'épanouissement de toutes et tous. Un épanouissement qui commence dès l'enfance, il faut ainsi apprendre aux jeunes générations à vivre sans stéréotypes de genre. Ce n'est pas une incantation. Il faut mener ce combat de front, en dénonçant systématiquement les actes et affichages sexistes et rester vigilants. Citoyenneté, laïcité, esprit critique ne sont pas de vains mots. Ce sont des valeurs universelles que nous avons la chance de pouvoir faire vivre et le devoir de promouvoir. Ainsi dans les politiques éducatives, les valeurs de la laïcité doivent être véritablement promues à l'école. De même que la lutte contre la relégation des filles à l'espace privé doit être une priorité car cette démarche les cantonne au seul rôle d'épouse ou de mère. L'école doit véritablement incarner cette expression trop communément utilisée mais pleine de sens : « ouvrir le champ des possibles ». Ouvrir le champ des possibles c'est aussi pour les garçons ne pas se faire enfermer dans les rôles de fauteurs de troubles où violence et machisme sont valorisés. C'est donc proposer des modèles positifs pour les garçons et les filles et considérer que rien n'est encore perdu.

Dans les politiques économiques, ne pas prendre en compte le genre conduit à continuer de creuser les inégalités entre les femmes et les hommes. Que ce soit au niveau des retraites (et nous savons combien les jeunes générations seront confrontées à ce problème), de l'égalité salariale, cet éternel sujet, ou de l'articulation des temps de vie. Sans prise en compte du genre dans ces politiques, la précarisation des femmes dans l'emploi se poursuivra. Or nous le savons bien, la réduction des inégalités professionnelles et l'autonomie financière sont des leviers majeurs d'émancipation des femmes. Le plein emploi des femmes est ainsi la condition indispensable d'un développement durable. Pour cheminer vers la société idéale que nous souhaitons, l'emploi des femmes doit être une priorité absolue de l'action publique. S'interroger sur les conditions d'accès à l'emploi, les freins, les actions à mener, impose donc obligatoirement d'intégrer la dimension du genre. Il faut le marteler.

Enfin, dans les politiques sociales, et bien qu'elles y soient trop souvent associées, en termes de stéréotypes et d'images, les femmes ne sont pas entendues. Il est pourtant urgent de nous écouter. Les femmes subissent de plein fouet les conséquences de cette crise économique, c'est-à-dire la précarité renforcée et le cumul des discriminations. Lorsqu'elles ne sont pas bridées, les femmes sont pourtant très actives sur le plan économique, social et éducatif. Que ce soit à l'échelle d'une entreprise, d'une association, d'une commune ou d'un quartier. Elles sont volontaires, dynamiques et courageuses. Et que dire des familles monoparentales où elles assument la plupart de ces rôles ?

Femmes issues de tous les horizons, de tous les âges, nous avons en commun l'expérience de la discrimina-

tion mais aussi l'expérience et l'expertise d'usage. Nous connaissons les difficultés et nous avons des solutions à proposer. Comment imaginer en 2015 ne pas nous écouter ? Les femmes sont indispensables et pourtant elles sont invisibles. En ce 8 mars 2015, je le dis haut et fort, sortons de l'ombre, brisons les plafonds de verre opaques et entraînon avec nous les hommes vers une société juste et égalitaire. Je vous remercie et je remercie mon équipe sans laquelle le Centre Hubertine Auclert n'existerait pas. Merci.

---

## Table ronde

### Eduquer à l'égalité filles-garçons, pour un apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité et de l'esprit critique

---



**Amandine Berton-schmitt**  
*Centre Hubertine Auclert*

Si l'égalité est inscrite au fronton des écoles françaises, les rapports sociaux de sexes interviennent dans la sphère scolaire : l'orientation, les violences sexistes, la répartition de la parole, les sanctions, etc. Plus globalement, filles et garçons reçoivent encore une éducation différenciée visant à les conformer à des rôles de sexes figés et hiérarchisés. À l'heure où l'on réfléchit sur la transmission des valeurs républicaines à l'école, et sur les missions de l'école de manière générale ; à l'heure où de nombreux acteurs et de nombreuses actrices de l'éducation populaire interpellent politiques et société civile sur la nécessité de reconstruire une manière de « faire société », il nous semble que l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et garçons, constitue une feuille de route intéressante pour la réflexion politique et sociétale au cœur de nos réformes. Eduquer à l'égalité filles-garçons signifie en effet faire travailler les individus à leur propre émancipation ; participer à la formation des citoyennes et des citoyens ; aiguïser l'esprit critique des individus, qui est une des conditions nécessaires à l'exercice démocratique.

Pour approfondir ces points, Isabelle Clair nous présen-



tera dans un premier temps une analyse des relations filles-garçons au prisme du genre. Nicole Fernandez Ferrer exposera ensuite le travail qu'elle mène dans le domaine de l'éducation à l'égalité et de l'éducation à l'image. Nous évoquerons également une recherche-action récemment menée sur la participation des jeunes filles et la mixité dans les dispositifs « ville-vie-vacances » de la politique de la ville.



### Isabelle Clair

*Sociologue, chargée de recherche CNRS au sein de l'équipe Genre, Travail et Mobilités*

Je suis sociologue et je mène depuis une dizaine d'années des enquêtes de type ethnographique sur l'entrée des jeunes dans la vie amoureuse. J'ai mené une première enquête entre 2002 et 2005 auprès de filles et de garçons âgé-e-s de 15 à 20 ans vivant dans des cités HLM de la banlieue parisienne. J'ai réalisé une autre enquête comparable entre 2008 et 2011 en milieu rural dans le centre de la France. Pour faire une comparaison avec ce que j'avais pu observer dans les cités d'habitat social, j'ai mené une enquête par entretien ethnographique, fondée sur des entretiens avec les jeunes, associés à des observations et au partage de leur vie quotidienne. La première enquête a duré deux ans et demi et la seconde, trois ans.

J'évoquerai dans cette intervention l'intérêt politique et scientifique du « genre », le concept qui permet de décrire notamment les inégalités entre filles et garçons, et d'évoquer plus largement des divers rapports de domination qui existent dans la société et qui sont des rapports de sexes. En tant qu'outil, le genre permet également de montrer que pour être comprises, les inégalités entre le féminin et le masculin doivent être re-situées dans un ensemble plus vaste d'inégalités. Les rapports de domination ne peuvent pas être isolés car ils s'articulent tous les uns aux autres.

J'ai d'ailleurs mené une seconde enquête en milieu rural afin de ne pas rester prisonnière de la monographie, c'est-à-dire de l'étude d'une seule population au travers d'un seul type de questions. Mon objectif était d'engager une comparaison à l'échelle d'une génération. J'ouvre d'ailleurs actuellement un nouveau terrain dans la bourgeoisie parisienne et j'envisage de mener une autre enquête sur les classes moyennes supérieures d'une ville de province. L'idée est de comprendre comment les inégalités entre filles et garçons, les rapports de sexe, le genre, l'ordre social, le système hiérarchique varient et s'articulent en fonction des milieux sociaux, des environnements et des autres rapports de domination.

Pourquoi le genre est-il utile pour penser ces articulations ? Issu du mouvement féministe, ce concept permet tout d'abord de lutter contre l'androcentrisme, c'est-à-dire du regard que l'on pose sur les jeunes et notamment sur ceux qui sont issus de l'immigration postcoloniale. Il est frappant de constater dans la sociologie française de la jeunesse et dans les discours que tiennent ces jeunes sur eux-mêmes que jeune signifie garçon. Le genre permet aussi d'interroger l'idée des filles dans le monde social et de rappeler que les garçons aussi sont construits dans leur rapport aux femmes et au féminin. Utiliser le concept de genre dans l'étude de leur comportement pour traquer le rapport des garçons au féminin et à la virilité permet de sortir de cette lecture androcentrique.

Deuxièmement, le concept de genre permet de lutter contre le « culturalisme », qui consiste à expliquer le comportement des gens à l'aune de leur culture en oubliant qu'ils sont pris dans des rapports sociaux. Le genre ne décrit pas des cultures mais se décline différemment selon les lieux, les époques et d'autres aspects culturels. Il dit un rapport social et hiérarchique entre les hommes et les femmes. Le « culturalisme » consisterait par exemple à ramener les comportements des jeunes gens que j'ai rencontrés dans le cadre de ma première enquête à une culture ancestrale très floue, définie par son opposition à une autre culture. Depuis deux mois, de nombreux comportements de jeunes gens sont expliqués à l'aune d'une appartenance dite culturelle, qui est raciale en réalité, en oubliant la multiplicité de leurs appartenances (sexuelle, sociale, etc.). Resituer les problématiques en termes de rapports sociaux permet d'aller à l'encontre de l'idée selon laquelle il existe des cultures homogènes antagonistes et imperméables les unes par rapport aux autres, qui expliqueraient le comportement des personnes.

L'égalité entre les sexes est instrumentalisée dans d'autres rapports sociaux pour justifier d'autres types d'inégalités. Elle est ainsi devenue un marqueur du retard civilisationnel par rapport à la civilisation occidentale ou du retard de certains groupes sociaux par rapport à d'autres dans notre pays. Les féministes buttent en permanence contre cette instrumentalisation de leurs idéaux à des fins racistes. On utilise souvent les inégalités filles-garçons pour distinguer certains groupes sociaux et valider certaines représentations du monde. Ces inégalités deviennent ainsi un symbole de modernité et de liberté. Les discours inégalitaires et sexistes seraient cantonnés à un endroit précis de la société et nulle part ailleurs. Un enjeu fort se joue donc en permanence sur le terrain ethnographique et de l'action politique et sociale.

J'ai constaté au cours de mes enquêtes dans les cités d'habitat social et en milieu rural, qu'il existait de très fortes continuités dans la manière dont ces jeunes se représentent l'égalité : ce qu'est ou doit être une « vraie fille », un « vrai garçon », une « pute » ou une « fille bien », un « vrai mec » ou un « pédé » : toutes ces figures permettent à chacun de se situer dans la société et de comprendre s'il occupe une position dominante ou dominée. Il existe des variantes en fonction des milieux sociaux mais les similarités sont fortes, en particulier dans l'adhésion à la domination masculine et à ce que

signifie « être un garçon » ou « être une fille ».

J'ai été très frappée dans mon premier terrain, dans le contexte de la médiatisation des tournantes et de la création de « Ni putes ni soumises », de constater que j'étais perçue comme « blanche » et associée à un juge de leurs pratiques sexuelles et de leur rapport à l'égalité. J'avais beau leur répéter que je cherchais à comprendre la manière dont ils vivaient, ils s'appliquaient toujours une forme d'autocensure, notamment dans leurs discours sur la violence et sur la violence entre les sexes. En milieu rural, où mon corpus ne compte pratiquement que des blancs, je ne suis jamais perçue comme quelqu'un qui vient juger leurs comportements et leur sexualité. J'ai donc eu plusieurs récits de violences conjugales, de la part de filles comme de garçons. Or je ne pense pas qu'il y ait davantage de violence conjugale en milieu rural que dans les cités dans lesquelles j'ai enquêtées. Je n'incarnais simplement pas la même chose sur mon premier terrain et sur le second.

Quoi qu'il en soit, il est important d'avoir conscience de l'intrication des rapports de domination mais également de l'instrumentalisation dont l'égalité des sexes peut faire l'objet, et des effets que cela a concrètement sur les jeunes et sur leurs représentations : se sentant jugés, ils remobilisent à leur tour le discours culturel pour re-positiver une identité stigmatisée. J'ai assisté régulièrement à des inventions de traditions dans ma première enquête autour de la figure du « grand frère », véritable bras armé de la domination masculine. Cette image traditionnelle fournit en effet aux jeunes un répertoire pour exprimer des rapports sociaux très contemporains, et justifie notamment leur système hiérarchique de sexes. Certains m'expliquaient par exemple que pour demander une fille en mariage, il fallait désormais s'adresser aux grands frères et non plus aux pères. Cette figure du grand frère est donc une invention, à l'apparence culturelle, qui permet de justifier des rapports sociaux de sexes à un moment donné, et de montrer que la tradition est un répertoire dans lequel puiser pour justifier de comportements, re-positiver une identité stigmatisée alors qu'en réalité, la culture n'explique pas grand-chose. Une perspective moins culturaliste et plus axée sur les rapports sociaux permet en revanche de comprendre ce qui s'exprime dans ces moments : c'est une logique de domination masculine qui s'insère dans des rapports sociaux plus larges.

J'ai construit ma deuxième enquête en m'attendant à identifier des continuités entre ces deux milieux sociaux où la majorité de la population appartient aux classes populaires. J'ai ainsi identifié de fortes continuités, de manière très symptomatique, dans la contrainte et le sentiment de culpabilité qui pèsent sur les filles. Par ailleurs, dans les deux cas, les groupes de sexes sont organisés de manière hiérarchique, et de la même façon. Les garçons sont toujours qualifiés par de nombreux termes, en fonction de leur conformité aux normes de virilité. Les filles en revanche sont toujours caractérisées en deux groupes uniques : « fille bien » ou « pute ». Les filles ne sont pas caractérisées selon leur féminité plus ou moins affirmée.

Cela révèle qu'au sein de cette hiérarchisation se joue

une autre hiérarchisation interne : entre le garçon viril et le « pédé » dans le groupe dominant des garçons et dans le groupe inférieur des filles, entre les « putes » et les « filles bien ». Sur les deux terrains, les garçons doivent être à la hauteur de leur groupe de sexe. Les garçons peuvent ainsi être individuellement stigmatisés et sortis du groupe des garçons s'ils ne se conforment pas à ce que l'on attend d'eux ; ils seront alors ravalés au rang de fille, dans le groupe des « pédés ». Les filles sont a priori « toutes des salopes » et il leur revient donc de se distinguer en tant que « filles bien ». La ligne de sexualité traverse donc les groupes de sexes de façon asymétrique : les garçons doivent faire la preuve en permanence du fait qu'ils méritent d'appartenir au groupe des dominants, tandis que les filles doivent en permanence faire la preuve de leur moralité et de leur valeur.

### Amandine Berton-schmitt

La définition de cette hiérarchisation entre filles et garçons met en évidence la nécessité de sensibiliser les filles et les garçons à l'égalité et à la prévention des comportements sexistes. Nous avons donc interrogé une association travaillant à la déconstruction des représentations sexuées et sexistes dans les images : le Centre Simone de Beauvoir. Son action dépasse le seul cadre scolaire puisqu'elle intervient également en milieu carcéral et auprès d'adultes et d'encadrants. L'association propose un questionnaire multiple, y compris la prévention du racisme, de l'homophobie et de la lesbophobie. Elle travaille sur un matériau actuel et vivant, les images, particulièrement intéressant dans une perspective d'éducation aux médias. Que sont les ateliers « genrimages » et qui sont les publics auxquels vous vous adressez ?



### Nicole Fernandez Ferrer

*Déléguée générale du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir*

Les ateliers « genrimages » sont aussi un site internet (<http://www.genrimages.org>), véritable boîte à outils sur les stéréotypes sexués et les stéréotypes de genre. Vous y trouverez des interviews d'experts, des exercices en ligne utilisables dans les classes, de la primaire à l'université et dans les formations pour adultes, ainsi que des lexiques audiovisuels. L'objectif est de permettre aux groupes de travailler sans nous faire intervenir mais nous nous déplaçons aussi lorsque nous sommes invité-e-s.

Nous organisons ainsi des ateliers de deux fois deux heures, afin de permettre aux élèves de revenir sur les images qu'ils ont l'habitude de consommer, entre une

session et l'autre. La première intervention leur fournit des pistes de déconstruction des stéréotypes, avec à la fois des notions de cinéma et des notions sur les stéréotypes masculins/féminins. Nous analysons ainsi la manière de s'adresser les un-e-s aux autres, de s'habiller, de se déplacer, le vocabulaire employé ou la position dans laquelle les personnages sont filmés. Le son est également important. Étant en général très intéressés par l'image, ils déconstruisent ce qu'ils voient spontanément. Lors de la deuxième session, nous travaillons sur des exemples collectés entre-temps par les élèves. Nous faisons la même chose dans le milieu carcéral. On l'ignore souvent mais tout-e-s les détenue-e-s n'ont pas facilement accès aux images. Nous leur montrons donc des images différentes de celles qu'ils ont l'habitude de voir à la télévision.

Je vous invite à visiter notre site Internet, qui sera rendu « handicapable », c'est-à-dire accessible à tous, sous peu. Nous montrons aux élèves tous types de films : publicités, fictions, journaux, films d'archives, etc. Nous souhaitons vous présenter aujourd'hui deux clips publicitaires.

*Deux clips publicitaires sont diffusés.*

La publicité est un terrain rêvé pour les stéréotypes. Nous nous efforçons d'utiliser des publicités relativement « subtiles » car les élèves décryptent immédiatement celles qui sont trop évidentes.

Nous avons créé des fiches d'analyse que les élèves utilisent en groupe pour étudier tous les aspects du film présenté. Ce type d'analyse fonctionne très bien avec les enfants comme avec les adultes.

#### **Amandine Berton-schmitt**

En quoi les ateliers Genrimages et l'action du centre Simone de Beauvoir font-ils écho au constat dressé par Isabelle Clair s'agissant de la continuité des représentations et des rapports sociaux de sexes, hiérarchisés sur les différents terrains ?

#### **Nicole Fernandez ferrer**

Nous travaillons dans la France entière, dans tous types d'écoles et de structure. Nous faisons le même constat sur la continuité dans les représentations, quels que soient les milieux. Seule l'expression, plus ou moins directe, diffère.

Dans les lycées professionnels, nous intervenons parfois devant des classes dont les élèves sont tous du même sexe. Nous pouvons ainsi les interroger sur la manière dont ils perçoivent cette absence de mixité.

Pour revenir sur ce qui a été dit sur le fait que tout soit toujours présenté au masculin. Cela est d'autant plus vrai au cinéma, où les héros positifs sont souvent des hommes. Pour autant, et ce depuis les débuts du cinéma, il existe des images positives de femmes, notamment durant les périodes de guerre ou depuis une quinzaine d'années dans le cinéma contemporain.

Nous intervenons beaucoup dans des cités à Marseille, où, suivant les quartiers et les milieux sociaux, nous retrouvons les mêmes classes bien que sous des formes différentes. Dans le milieu carcéral, nous faisons le

même constat chez les adultes et chez les jeunes.

#### **Amandine Berton-schmitt**

En quoi l'éducation à l'image, doublée de cette approche de déconstruction des stéréotypes sexués, participe-t-elle de la formation de l'esprit critique ?

#### **Nicole Fernandez ferrer**

Il est plus agréable de regarder des films que d'écouter de grands discours théoriques. D'autre part, la déconstruction permet d'instaurer une distance et finalement de parler d'eux avec les élèves sans qu'ils aient la sensation de le faire. Ce travail leur fournira des outils et des armes, ainsi qu'une certaine distance par rapport aux images. L'objectif n'est pas de déconstruire chaque film que l'on va voir au cinéma mais d'être capable de comprendre comment les stéréotypes ont été reproduits ou d'appréhender dans la vie courante ce qu'ils ont vu au cinéma. Nous essayons de leur montrer que le cinéma, les jeux vidéo ou la publicité sont aussi le reflet de la société.

#### **Amandine Berton-schmitt**

Vous avez mené une recherche-action sur la mixité et la participation des filles aux activités proposées dans le cadre du dispositif VVV, « Ville Vie Vacances », l'un des dispositifs de la politique de la ville. Je vous renvoie au livret qui restitue cette recherche-action, disponible sur les sites Internet du Centre Hubertine Auclert et du Centre Simone de Beauvoir. Le constat que vous dressez montre que l'égalité filles-garçons n'est pas au cœur du dispositif VVV.

#### **Nicole Fernandez ferrer**

Nous avons travaillé sur plusieurs arrondissements du nord de Paris, en nous rendant pendant l'été sur les terrains d'éducation physique et dans les locaux associatifs pour examiner comment se déroulaient les activités proposées aux adolescent-e-s et jeunes enfants. Nous avons également rencontré les équipes, afin de partager avec elles leur expérience et leur ressenti. La préfecture de Paris avait constaté en effet que les filles participaient moins que les garçons aux activités proposées. Nous souhaitons donc interroger les équipes sur la manière dont elles avaient pallié cette disparité. Certaines avaient choisi d'imposer une égalité 50/50 ou de rendre certaines activités non mixtes.

Mais les animateurs-trices, faute de formation souvent, reproduisaient ces stéréotypes sans s'en rendre compte. Nous les avons donc conduits à réfléchir aux modèles qu'ils véhiculent. J'ai proposé par exemple d'inviter des femmes-entraîneurs de football à intervenir. Les animateurs-trices se sont d'ailleurs aperçu-e-s que des filles pouvaient avoir envie de jouer au foot et des garçons de faire des bracelets.

Je vous propose de clore cette intervention par un extrait du film *Giovanni et la natation synchronisée*.

Ce film néerlandais raconte l'histoire vraie de Giovanni, qui veut faire de la natation synchronisée depuis qu'il est petit. Il deviendra le premier garçon admis dans l'équipe nationale de natation synchronisée des Pays-Bas. Le film décrit le rapport de Giovanni avec les filles de cette équipe de natation et sa place en tant que gar-

çon dans un milieu totalement féminin. Ce film nous permet d'aborder la question des garçons qui sortent de la norme et du stéréotype masculin.

Je saisis l'occasion pour vous conseiller la lecture du livre *Qu'est-ce que le genre ?*, à la fois passionnant et simple à lire.

#### **Amandine Berton-schmitt**

Avant de laisser la parole à la salle, je souhaiterais proposer à Muriel NAESSENS, de l'association Féminisme Enjeux, une troupe de théâtre-forum, d'intervenir en réaction à ce qui a été dit jusqu'à maintenant.

#### **Muriel Naessens**

Féminisme Enjeux utilise une méthode dite « du théâtre de l'opprimé » ou « théâtre forum ». Nous sommes partenaires de l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil Général de Seine-Saint-Denis mais nous intervenons partout en France. Nous sommes également partenaires du Planning Familial et travaillons dans les lycées sur les questions de contraception, de sexualité et d'avortement. Le travail de prévention sur les questions de l'égalité est avant tout une question de volonté politique.

Auprès des établissements scolaires, nos actions sont globales et impliquent tout d'abord une sensibilisation des enseignant-e-s. Le Planning Familial et l'infirmière scolaire interviennent également à l'issue du théâtre-forum, classe par classe. Ce moment permet également de repérer des lieux-ressources et de donner aux élèves la parole sur les violences subies. Enfin, nous mettons des volontaires à disposition pour réaliser d'autres actions en lien avec le théâtre forum. Notre intervention dure de septembre à mai et implique une prise en compte de la question filles-garçons dans toutes les matières, dans l'établissement.

Le théâtre forum reste un outil. Il nous permet, en tant qu'association, de rendre visible un système de domination global, afin que les jeunes puissent décrypter la construction sociale et la déconstruire. Nous cherchons également à donner la parole à ces filles et ces garçons. Nous suscitons beaucoup de contradictions et de désaccords, afin d'amener les élèves à élaborer entre eux des échanges contradictoires et des changements de société. L'égalité filles-garçons est aussi une porte d'entrée qui nous permet d'aborder la question de toutes les inégalités. L'objectif du théâtre-forum est de permettre les échanges et la contradiction.

## / Échanges avec la salle

#### **Francine Bourdery derras**

J'aimerais savoir ce que signifie exactement la notion de « femmes bien » et où elles se situent.

#### **Geneviève Meunier**

Isabelle Clair, je suppose que lorsque vous parlez de « pédé », c'est un abus de langage. Parlez-vous des pédérastes ou des homosexuels ? J'ai relevé une remarque intéressante concernant les conflits générationnels dans les familles patriarcales. Enfin, l'égalité des sexes est-elle une culture ou pas ? La dimension scientifique n'est pas abordée ici, je le regrette.

#### **Rahim Rezgat**

Je regrette qu'il y ait moins d'hommes que l'année dernière. Tant que l'auditoire de cette manifestation ne sera pas plus mixte, nous n'avancerons pas sur le sujet de la mixité entre hommes et femmes.

Madame Clair, combien d'entretiens avez-vous menés avec des jeunes ? À quelle catégorie sociale appartenaient-ils ? Nous constatons pour notre part que les « grands frères » ont perdu beaucoup de leur pouvoir. Nous remarquons également que de plus en plus, les jeunes filles s'émancipent et prennent leur sexualité en main. Enfin, nous constatons que des parents font aujourd'hui beaucoup plus confiance à leurs filles qu'à leurs garçons qui sont plus à même selon eux de prendre leur liberté en main.

#### **Nicole Fernandez ferrer**

Pour moi, les femmes bien sont toutes les femmes quelles qu'elles soient, c'est-à-dire des personnes qui essaient de trouver leur place dans la société tout en respectant les autres. Je pense qu'il y en a beaucoup. Il existe, notamment dans la jeune génération que l'on a tendance à dénigrer, un effort de respect mutuel. On peut apprendre à discuter et à trouver sa place et la place de l'autre.

#### **Isabelle Clair**

Il n'existe pas de définition des « filles bien ». Sur mon terrain d'enquête dans les cités, j'ai d'abord pris au premier degré le fonctionnement de la réputation (on est une « fille bien » ou une « pute » suivant que l'on se conforme, ou pas, à une norme comportementale) avant de m'apercevoir qu'en réalité, ces catégories étaient essentiellement liées à des caractéristiques sociales et notamment au capital social de ces jeunes filles.

La phase d'entretien ethnographique représente deux ans et demi à trois ans, soit environ 80 entretiens dans les deux enquêtes, ainsi que de la vie quotidienne partagée. Les propos très généraux sont toujours très généralisants mais mon objectif était avant tout de montrer comment on pouvait penser à ces questions pas seulement en termes de particularismes mais en essayant de voir comment une analyse en termes de rapports sociaux pouvait les informer de façon meilleure quoique pas extrêmement précise.

Enfin, lorsque j'emploie les mots de « pute » ou « pédé », je reprends le vocabulaire des jeunes auprès des-

quels j'ai mené mes enquêtes. La figure du « pédé » représente tout garçon qui ne se conforme pas aux normes de virilité, selon le lieu dans lequel il vit et pas nécessairement un garçon qui a des rapports sexuels avec des garçons. Elle révèle la croyance sociale très forte selon laquelle il y aurait une cohérence forte entre le genre et la sexualité. Ce terme est une insulte forte parce qu'elle va à l'encontre de la complémentarité des sexes qui est l'une des choses les plus structurantes de la domination masculine des rapports de sexes.

**Nicole Fernandez Ferrer**

Nous entendons les mêmes termes, sur lesquels nous revenons systématiquement avec les élèves et les enseignants afin de bien les définir et les distinguer.

**Isabelle Clair**

Enfin, concernant la mixité de la salle ces questions mobilisent toujours plus de femmes que d'hommes et l'on peut le déplorer mais de mon point de vue, ce n'est pas parce qu'il y aura plus d'hommes dans cette salle que la question de l'égalité entre les hommes et les femmes progressera davantage.





---

# Table ronde

## L'autonomie économique des femmes, un facteur de développement et de cohésion sociale

---



**Paul Daulny**  
*Centre Hubertine Auclert*

Nous avons choisi de consacrer cette seconde table ronde à la question de l'autonomie économique des femmes, que nous considérons comme un facteur de développement et de cohésion sociale, ainsi qu'une des solutions envisageables pour dépasser les crises.

Lorsque l'on parle d'autonomie économique des femmes, on pense tout d'abord à l'accès à l'emploi. Contrairement aux idées reçues, des progrès restent à faire dans ce domaine puisqu'en 2013, le taux d'emploi des femmes de 20 à 64 ans était de 65 % environ, contre 74 % pour les hommes. Pourtant, l'OCDE indiquait en 2012 qu'une participation des femmes au marché du travail égale à celle des hommes au cours des 20 prochaines années permettrait d'améliorer chaque année de 0,4 point le taux de croissance du PIB par habitant.

L'autonomie économique implique également l'accès à un emploi rémunérateur. Or en France, un tiers des femmes actives travaillent aujourd'hui à temps partiel, contre 7,2 % des hommes. De plus, le salaire net moyen mensuel des femmes dans le secteur privé et parapublic est inférieur de 20 % à celui des hommes.

L'autonomie économique recoupe également les politiques sociales et la question fiscale. L'intervention de Séverine LEMIERE apportera donc un cadre général de réflexion sur l'autonomie économique des femmes et répondra à plusieurs questions : quels indicateurs permettent de constater que l'autonomie économique des femmes n'est pas atteinte ? Quels sont les freins ? Quel est l'impact des crises sur l'autonomie économique des femmes et en quoi cette autonomisation économique constitue-t-elle un facteur de développement et de cohésion sociale ? Sandra GIDON nous présentera sa vision des choses, à partir de sa pratique de terrain dans le cadre de l'association ADAGE.



**Séverine Lemièrre**  
*Économiste à l'université Paris Descartes*

Je vais aborder la question de l'autonomie économique des femmes via l'emploi des femmes. Cette question est en effet souvent évincée au bénéfice de l'égalité professionnelle et salariale entre femmes et hommes, lorsque les femmes sont déjà en emploi. Mais qu'en est-il en amont ? Par ailleurs, pourquoi se poser la question des femmes dans un contexte de crise économique qui touche tout le monde ?

Les effets de la crise économique ont d'abord touché les hommes et les secteurs industriels dans lesquels ils travaillent majoritairement. L'effet sur l'emploi des femmes est différent, parce qu'il s'est traduit par une augmentation des temps partiels, de la précarité. Il est aussi différé car le secteur des services a été impacté plus tardivement.

Un autre élément masque le sujet : on assiste depuis plusieurs années à une convergence des taux de chômage des hommes et des femmes. Il est aujourd'hui légèrement inférieur chez les femmes. Mais cette égalité apparente masque les difficultés spécifiques des femmes en matière d'accès à l'emploi. La convergence des taux de chômage s'explique en partie par des raisons conjoncturelles -la crise économique-, et par des raisons structurelles - les femmes sortent plus diplômées du système éducatif depuis des années-.

Malgré cette égalité apparente, les taux d'emploi restent très différents. Le taux d'emploi à temps plein des femmes reste en effet très inférieur à celui des hommes. Par ailleurs, les femmes sont plus nombreuses dans les catégories B et C des demandeurs d'emploi qui recherchent un emploi tout en ayant une activité réduite. Elles sont donc moins visibles dans les indicateurs traditionnels du marché du travail. En s'intéressant unique-

ment au taux de chômage, on oublie enfin les 2,2 millions de femmes inactives. Contrairement aux hommes, les femmes sans emploi sont davantage inactives que chômeuses. Elles sont donc invisibles sur le marché du travail et sortent des dispositifs des politiques publiques.

Nous avons publié au Centre d'étude de l'emploi, avec Mathilde Cargouat Larivière, une étude qui montre que les taux de chômage sont pratiquement égaux mais que cette inégalité se fait toutes choses inégales par ailleurs. Or, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'être au chômage est supérieure pour une femme. Cette probabilité est encore plus forte pour les femmes d'être dans le « halo du chômage », c'est-à-dire dans la catégorie des personnes qui souhaitent travailler sans être pour autant inscrites à Pôle Emploi, faute de disponibilité immédiate et de recherche active. Le risque d'être en inactivité est très supérieur pour les femmes par rapport aux hommes, même à diplôme égal.

Les indicateurs actuels du marché du travail masquent totalement les inégalités d'accès à l'emploi. L'indicateur du taux de chômage cache le non-emploi des femmes. La question est d'actualité. Elle n'est pas résolue par l'élévation du niveau de formation des filles ni par l'égalité apparente du taux de chômage.

Le rapport sur lequel nous avons travaillé avec plusieurs chercheuses sur l'accès à l'emploi des femmes a été rendu à Madame Najat Vallaud-Belkacem fin 2013. Dans ce cadre, nous avons analysé plusieurs politiques publiques en sortant de leur apparente neutralité en cherchant à comprendre si les politiques sociales, fiscales, d'emploi, ne généraient pas des inégalités entre hommes et femmes. Cette problématique renvoie à la notion juridique de la discrimination indirecte.

Nous avons élaboré une centaine de préconisations, concernant notamment la politique de l'emploi. Nous avons constaté en effet que les dispositifs actuels reproduisaient, voire confortaient les inégalités déjà présentes sur le marché du travail. Les contrats aidés diffèrent en effet selon les secteurs masculinisés ou féminisés ; le temps partiel constitue la norme de la politique de l'emploi, a fortiori pour les emplois féminisés. En outre, les emplois aidés occupés par les femmes permettent une insertion professionnelle de moins bonne qualité (moins de CDI, salaires plus bas). On constate également que dans les dispositifs de l'emploi, les femmes peuvent subir des situations de déclassement : 75 % de jeunes en CAE titulaires d'un diplôme supérieur au bac sont des filles. Les jeunes femmes en difficulté sont en effet souvent insérées dans des secteurs qui exigent des diplômes. Cela pose également la question des femmes qui n'ont aucun diplôme : elles sont pratiquement absentes des dispositifs de la politique de l'emploi.

Les femmes rencontrent des freins spécifiques en matière d'accès à l'emploi : moindre mobilité liée à la garde des enfants ; problèmes de reconnaissance de compétences spécifiques acquises dans un diplôme étranger ou dans d'autres sphères que celles de la formation. Ces freins sont souvent qualifiés de « freins périphériques à l'emploi », mais cela n'a pas de sens car ils sont inhérents à la situation des femmes. Travailler sur l'accès des femmes à l'emploi implique donc une réflexion en

termes d'accompagnement global : séparer le mode de garde et la formation de l'accompagnement professionnel n'a pas de sens.

Il conviendrait peut-être dès lors de réfléchir à des contrats aidés adossés à des emplois à temps plein, dans lesquels se croisent temps de travail, temps de formation et temps d'accompagnement. Cela implique une formation des agents de Pôle Emploi, qui sont aussi soumis à des injonctions de placements.

La question de l'accompagnement à l'emploi soulève également la question de la politique familiale : le taux d'emploi des femmes chute avec le nombre et l'âge des enfants. Ces éléments n'influencent pas en revanche sur le taux d'emploi des hommes. Bien qu'il existe une politique familiale en France, les problèmes d'inadéquation entre les besoins des familles et les possibilités de garde sont récurrents : plus d'une mère sur deux réduit ou cesse son activité à l'arrivée d'un enfant. De même, les restes à charge sont très inégalitaires. Les analyses montrent en outre qu'un dispositif de type CLCA (Complément au Libre Choix d'Activité) alimente les inégalités entre femmes et hommes. Il est ainsi moins fréquent de travailler après un CLCA qu'avant. Et une femme qui aura travaillé à temps partiel durant son CLCA restera à temps partiel.

Derrière les dispositifs de la politique familiale, intervient en réalité un arbitrage au sein du couple. À l'arrivée d'un enfant, les parents réfléchissent à la réduction ou à la cessation de l'activité, en fonction de ce qu'ils jugent bon pour l'enfant, pour eux-mêmes et pour la famille. Ils s'interrogent sur le coût, l'impact sur les salaires et les impôts. Ces questions ne sont pas des questions privées : elles concernent la politique publique. Toutes les décisions qui sont prises sont des décisions collectives, prises pour la famille. Mais leurs conséquences affecteront essentiellement le travail de la femme, son salaire et son autonomie, ce qui peut poser des difficultés en cas de séparation ultérieure des parents.

Ces questions d'arbitrages sont toutes celles qui se posent dans les dispositifs familialisés ou conjugalisés, qui sont nombreux en France. Le RSA par exemple est conjugalisé car il prend en compte la pauvreté ou la richesse du ménage ; mais dans le même temps, il se veut incitatif à l'emploi, ce qui impliquerait un suivi individuel. Ce type de dispositif alimente la spécialisation dans le couple. Il est donc temps de réfléchir à des dispositifs qui incitent la bi-activité au sein du couple.

Il en va de même pour la politique fiscale : l'impôt sur le revenu est un dispositif familialisé. Le fait qu'une femme ne travaille pas, ou peu, permet de réduire le taux d'imposition marginal du ménage, ce qui constitue donc une sorte de prime à la spécialisation dans le couple voire une désincitation à l'emploi. Le fait de lever une désincitation ne crée certes pas nécessairement d'emplois. Mais il n'en demeure pas moins intéressant de questionner la politique familiale sous l'angle de l'autonomie et de l'égalité entre femmes et hommes. Les travaux d'Hélène Périvier ou Christiane Marty sont particulièrement intéressants à cet égard.

Au vu de la diversité des situations familiales, il convient

de s'interroger sur le principe d'une politique fiscale axée sur le ménage. Elle présuppose en effet certains faits qui ne sont pas toujours avérés (mise en commun des ressources) et pose la question symbolique de l'accès de la femme, en tant qu'individu et citoyenne à l'administration fiscale. Cela mérite une réflexion sur le quotient familial voire sur l'individualisation de l'impôt sur le revenu.

Les politiques publiques ont une influence réelle sur l'autonomisation des femmes. De nombreux dispositifs qui semblent neutres, confortent et génèrent en réalité des inégalités. Il importe donc d'arrêter de croire à l'apparente neutralité des politiques publiques et du taux de chômage en particulier.



### **Sandra Gidon**

*Directrice de l'Association D'Accompagnement Global contre l'Exclusion (ADAGE)*

ADAGE est une association située dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, dans un quartier qui est au cœur de la politique de la ville. Notre objet est l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des femmes par une démarche globale. Pour aller travailler en effet, il faut être sécurisée, à la fois du point de vue intérieur mais également extérieur (garde des enfants, pressions familiales). Il n'est pas question de se substituer aux dispositifs qui existent mais d'identifier les freins à l'insertion des femmes.

Nous accueillons environ 300 femmes par an, au travers d'actions collectives ou individuelles. Leur point d'entrée est la précarité. La première des actions collectives concerne l'organisation de groupes de travail autour de la parentalité. Nous travaillons avec de jeunes mères de 16 à 25 ans des quartiers Politique de la ville sur la question de leur avenir personnel et professionnel. D'autres actions collectives peuvent être des actions linguistiques à visée professionnelle ou des actions de travail sur le projet professionnel.

Nous travaillons autour de trois grands axes. Le premier concerne le projet professionnel, sur lequel nous travaillons avec une méthode québécoise visant à identifier ses centres d'intérêt, ses valeurs et l'environnement social et professionnel. Nous sommes persuadés qu'il n'y a aucun sens à s'orienter vers les métiers en tension ; en revanche, il est important de trouver un poste dans lequel on s'épanouit, au risque si ce n'est pas le cas, de ne pas tenir dans l'emploi. Nous proposons ainsi aux femmes d'effectuer des stages pratiques en en-

treprise. Notre public se compose à 70 % de femmes à bas niveau de qualification, à 10 % de femmes illettrées et à 20 % de femmes diplômées de bac à bac+6. Les femmes trouvent elles-mêmes leur stage pratique, parce que cela constitue un entraînement à la recherche d'emploi et parce qu'elles ne seront pas gênées vis-à-vis de nous si elles souhaitent changer. Les entreprises sont extrêmement citoyennes.

Le deuxième grand axe est la communication. Aujourd'hui, il ne suffit plus de réussir un entretien pour obtenir un emploi. Nous travaillons sur les entretiens et la gestion du stress mais aussi sur les codes de communication. Le sujet est important car la pauvreté et l'isolement a tendance à faire perdre les codes.

Notre troisième axe est la connaissance de l'environnement social et professionnel. Nous travaillons notamment avec des assistantes sociales mais nous allons également au cinéma ou dans des cafés. Certaines femmes n'y sont jamais allées car « cela ne se fait pas pour une fille » ou bien elles n'ont pas les moyens. Notre objectif est de réduire le décalage social, afin de faciliter l'entrée dans l'emploi.

Nous sommes situés dans un quartier dont l'employeur principal est l'hôpital Bichat, avec lequel nous avons monté un chantier d'insertion. Dans ce cadre, nous salarions 14 personnes par an, dont des hommes, afin de les préparer au concours d'entrée en école d'aide-soignant-e-s ou d'auxiliaires de puériculture. Ces métiers recrutent et font rêver beaucoup de femmes. Je saisis l'occasion pour évoquer la dégradation terrible des emplois. Nous sommes très mal à l'aise au vu du type d'emploi auquel les femmes parviennent et parce que l'emploi ne protège plus de la précarité. Nous nous interrogeons beaucoup sur la baisse de la qualité de l'emploi.

Ce projet fonctionne puisque nous avons 85 % d'insertion professionnelle et 65 % d'emploi sur cinq ans. L'idée était aussi de faire sortir les femmes des services à la personne, de leur permettre d'accéder à la qualification et d'acquérir une expérience du travail en équipe. Nous salarions donc ces 14 personnes du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août ; pendant cette période, elles effectuent la moitié de leurs 26 heures à l'hôpital Bichat en tant qu'aides-soignantes ou aides-auxiliaires de puéricultures, et l'autre moitié en accompagnement social et professionnel et en préparation du concours d'entrée en école.

Les femmes qui sont plus éloignées de l'emploi sont insérées dans d'autres dispositifs parce qu'elles ont encore d'autres aspects sur lesquels avancer.

### **Paul Daulny**

Vous expliquez que de nombreux obstacles à l'autonomie économique des femmes font système, d'où votre démarche globale.

### **Sandra Gidon**

Il est en effet primordial d'appréhender le sujet de cette manière. Le point d'entrée dans notre association est la pauvreté, quels que soient le statut et la situation familiale de la personne. Je crois profondément que l'on ne peut pas aller travailler si l'on ne prend pas tout cela en



compte. Je voudrais que l'on souligne le courage de ces femmes qui font des efforts incroyables pour aller travailler. Mais si le social ne s'améliore pas, elles ne tiendront pas le coup.

**Paul Daulny**

Au-delà des femmes que vous accompagnez, quelles sont les activités d'ADAGE ?

**Sandra Gidon**

Nous avons mené un travail important l'année dernière sur des outils pour mesurer les impacts sociaux de nos actions. Ils sont très divers : accès au logement, amélioration du lien familial, accès à la santé et au droit.

titulaire du titre du séjour.

**Séverine Lemièrre**

En effet, nous avons de vrais débats sur la politique fiscale mais ce n'est jamais l'occasion d'aborder la question de l'égalité femmes-hommes. L'individualisation de l'impôt sur le revenu est un sujet très polémique, car elle se traduirait par une augmentation des impôts. Ceux-ci pourraient toutefois être employés sur le long terme au financement de politiques favorables à l'autonomisation des femmes notamment les modes d'accueil de la petite enfance.

Les personnes qui immigreront en France pour des raisons de travail sont autant des hommes que des femmes me semble-t-il aujourd'hui. Ces femmes sont donc directement concernées par les problèmes de l'accès à l'emploi.

**Sandra Gidon**

En effet, il est épouvantable de constater à quel point les femmes étrangères sont orientées automatiquement vers les services à la personne. Lorsque je dis que le métier d'aide-soignante fait rêver, je pense aux personnes qui rêvent réellement de faire ce métier et que nous nous efforçons de recruter. Par défaut, elles travaillent dans le secteur des services à la personne, dans des conditions extrêmement précaires et n'accèdent pas à la qualification.

Cela étant, passer un concours est une culture. Ces métiers, effectivement très difficiles, permettent aussi d'être dans une équipe et qui peuvent correspondre à un vrai choix. Mais il est très difficile d'y accéder, du fait du concours, pour les personnes pauvres et éloignées de l'emploi.

Dans le cadre du travail que nous menons en collaboration avec l'Association Nationale des DRH, nous proposons aux femmes de nombreux projets. Le chantier d'insertion concerne certes 14 personnes par an mais nous en accueillons 300. L'idée n'est pas de cantonner les femmes aux métiers des services à la personne ou d'aide-soignante-s.

**Séverine Lemièrre**

On peut aussi développer la mixité professionnelle par la revalorisation des métiers à prédominance féminine.

**Valeria Blanc**

J'ai travaillé une trentaine d'années à Pôle Emploi. Il importe de rappeler comment on y travaille : très souvent, il est demandé aux agent-e-s d'établir un diagnostic pour mesurer l'éloignement ou la proximité de l'emploi. Les outils dont ils disposent ne leur permettent pas de résoudre des problématiques d'insertion sociale et d'accompagnement. Mais plus il y aura de proximité

## / Échanges avec la salle

**Vimal Khosla**

*Indian Professional Association*

Vous avez indiqué que les jeunes femmes étrangères avaient des difficultés à faire reconnaître leurs diplômes étrangers. Mais les garçons rencontrent également le même problème, notamment pour les diplômés indiens.

**Séverine Lemièrre**

En effet. Mais l'exigence de diplôme est plus forte sur les emplois aidés dans les secteurs féminisés que dans les secteurs plus masculinisés du nettoyage ou du bâtiment par exemple. Les femmes sont systématiquement orientées vers des secteurs comme le service à la personne ou à l'entreprise. La question de la reconnaissance se pose davantage dans ces emplois. Au-delà de cela, les personnes immigrées, hommes et femmes, rencontrent souvent des difficultés importantes à faire reconnaître leurs diplômes.

**Najoua**

Que propose ADAGE aux femmes diplômées ? Je ne suis pas sûre que le métier d'aide-soignante fasse « rêver » les femmes, qui le font parce qu'elles y sont obligées. Les donneurs de fonds subventionnent-ils de la même façon d'autres secteurs d'activité qui intéressent les femmes ?

Je trouve très pertinent d'évoquer la politique fiscale, qui incite les femmes à rester au foyer pour ne pas avoir à payer d'impôts. Au-delà des diplômes, les femmes étrangères ont aussi le problème de se retrouver automatiquement rattachées au statut de leur mari qui est



entre Pôle Emploi et les associations, plus cela aura des chances d'aboutir un jour.

**Sandra Gidon**

Je suis partenaire de Pôle Emploi depuis une vingtaine d'années. La souffrance actuelle des agent-e-s est indéniable. Dans le cadre d'un nouvel accompagnement renforcé, l'agence recentre ses actions sur les publics les plus en difficultés mais depuis le 31 mars, les relations avec Pôle Emploi se sont dégradées. J'évoquais ici la difficulté générale de Pôle Emploi.

**Séverine Lemièrre**

Nous savons à quel point les conditions de travail à Pôle Emploi sont difficiles. Il paraît d'ailleurs inimaginable que la politique de l'emploi envisage de faire accompagner des personnes très éloignées du marché du travail par des personnes en situation de précarité et de souffrance au travail.

---

## Table ronde

# La participation des femmes à la construction de la politique de la ville

---



**Julie Muret**

*Centre Hubertine Auclert*

En quoi la participation des femmes à la construction de la politique de la ville constitue-t-elle un enjeu de citoyenneté, de démocratie et de cohésion sociale ? Nous avons souligné à plusieurs reprises le besoin de renforcer lien social et de réduire les inégalités et les discriminations.

Dominique Poggi, sociologue, travaille sur la question de la participation des femmes à la construction des politiques publiques, de la construction de politiques publiques inclusives, d'empowerment des femmes par le biais de recherches-actions. Elle est l'auteure de *Droit de cité pour les femmes* aux éditions de l'Atelier. Zouina Meddour est chargée de mission Lutte contre les discriminations au Blanc-Mesnil, à l'initiative d'un projet de rédaction collective d'un livre : *Femmes des quartiers populaires en résistance, contre les discriminations*, aux éditions Le Temps des Cerises.

Pourquoi la politique de la ville ? Il s'agit d'un levier important pour réduire les inégalités sociales et territoriales. Les plans d'action qui se sont succédé depuis une trentaine d'années sont rarement élaborés avec les populations des quartiers populaires qui développent pourtant un certain nombre de solutions et d'initiatives. Les femmes, qui représentent la moitié de cette population, sont encore moins consultées en tant qu'habitantes et en tant que citoyennes. Or, un accompagnement approprié permet de poser des diagnostics

et d'élaborer des propositions concrètes afin de lutter contre les discriminations.

Encourager la participation à l'élaboration de la politique de la ville et non des politiques publiques permet de renforcer la cohésion sociale dans un climat social de défiance, de crise des valeurs et d'incertitude sur la capacité des pouvoirs publics à répondre aux situations. Les femmes sont en effet minoritaires au niveau politique (13 % des maires sont des femmes) et n'ont pas toujours voix au chapitre. D'où l'importance de les écouter.



### **Dominique Poggi**

*Sociologue et membre du cabinet Maturescence*

La participation des femmes à la construction de la politique de la ville est à la fois un principe démocratique, un chemin d'accès à la citoyenneté des femmes mais également une façon de réduire la distance entre décideurs et habitants. Son apport est remarquable pour adapter les dispositifs aux besoins et aux ressources du terrain, alors que l'on reste trop souvent focalisé sur les lacunes. Trop souvent également, on a confondu participation et information descendante. Il ne s'agit pas de demander aux habitant-e-s de valider les dispositifs préformatés. La participation des habitantes : pourquoi faire et comment faire ? Je répondrai à travers quelques exemples.

En l'an 2000, dans l'est du Val d'Oise, des responsables d'associations de terrain constatent que la paupérisation des quartiers en politique de la ville touche particulièrement les femmes. Ces difficultés ne semblent pas être prises en compte par les représentants politiques. La richesse de l'apport des femmes ne semble pas non plus reconnue.

En 2002, le pôle de recherche départemental du Val d'Oise décide, à la demande de ces associations, d'engager une recherche-action en vue de produire des connaissances sociologiques précises, de mobiliser les femmes, et de rendre la question incontournable pour les décideurs locaux. Les trois thèmes retenus concernaient l'emploi, la participation des femmes à la vie locale et l'avenir des jeunes filles. J'ai proposé la mise en place d'une démarche action réellement participative, en confiant aux actrices locales la réalisation de ce diagnostic, avec quelques professionnels de terrain et un accompagnement. Cette méthode s'appuie sur la théorie selon laquelle les personnes en situation ont une connaissance, qui est à mettre en circularité avec

l'expertise des professionnel-le-s, des élu-e-s et des décideurs-euses. La reconnaissance de ce savoir constitue à mon avis l'une des premières clés de la participation.

Nous avons constitué une équipe de 20 femmes, habitantes et professionnelles, qui ont d'abord bénéficié d'une formation aux méthodes sociologiques (écoute, interview sociologique, prise de notes et élaboration de synthèses, prise de parole en public). En binôme, ces femmes ont constitué des groupes de diagnostic pour écouter les habitant-e-s. Puis, chaque groupe de diagnostic validait à la réunion suivante le compte-rendu élaboré afin de permettre aux femmes de vérifier que leurs propos avaient été bien entendus et compris. Enfin, les femmes ont conservé la maîtrise du processus. Elles ont analysé, synthétisé et présenté elles-mêmes leurs résultats.

Ceux-ci montrent que les habitant-e-s produisent des analyses pointues, pertinentes et transversales. Au-delà des trois thèmes proposés, les femmes ont immédiatement élargi l'analyse car elles ne fragmentent pas la réalité en filières et ne séparent pas le public du privé. Elles formulent en outre des propositions susceptibles de bénéficier à l'ensemble de la population. Deuxièmement, elles ont abordé deux thèmes, l'aménagement urbain et les violences dans les espaces publics, qui n'étaient pas prévus dans la recherche-action et qui sont devenus en 2014 des préoccupations politiques et institutionnelles fortes. Les habitantes sont donc en mesure, lorsque l'on se met réellement à leur écoute, de produire des analyses en prise sur le terrain et des analyses précurseuses. Il s'agit d'éléments intéressants pour accroître la pertinence des politiques publiques.

En termes d'*empowerment*, ou de « pouvoir d'agir », soulignons que ces femmes se sont transformées au cours de ces sept mois de recherche : il y a eu valorisation, qualification et meilleur accès à la citoyenneté.

Dans le cadre d'une deuxième action participative, nous avons accompagné des groupes de femmes ayant subi des violences conjugales. Nous avons constaté que le même processus fonctionnait : ces femmes ont acquis un savoir, si dur soit-il, et il a une valeur. Notre objectif était donc de se mettre à leur écoute et d'accompagner l'émergence d'une prise de parole collective citoyenne. Elle est souvent l'occasion d'une prise de conscience : ces femmes réalisent que ce qu'elles vivent ne relève pas d'un destin individuel mais d'un système social qui peut être déconstruit. Cette « défatalisation » est le premier pas d'un mouvement d'émancipation. Concrètement, ces femmes accompagnées par des associations, se sont constituées en un collectif de citoyennes baptisé « Les Escaladeuses » à travers des ateliers « Estime de soi et citoyenneté ». Elles ont notamment établi des diagnostics participatifs, élaboré une charte afin de soutenir les associations qui les soutenaient. Elles ont également pris la parole sur la question du logement, où des discriminations avaient été identifiées. Elles ont pris la parole en 2007, ce qui a eu des effets positifs pour elles mais également en termes de logements grâce au Conseil régional d'Ile-de-France.

Pour toutes les femmes qui subissent des discriminations dures, le fait de se constituer en collectifs de citoyennes

est une manière d'effriter trois piliers de la domination masculine : l'isolement, le silence et la dévalorisation. Leurs prises de parole contribuent à faire évoluer les stéréotypes et les politiques publiques.

Troisième exemple, j'ai accompagné pour l'ACSE des habitantes d'origine étrangère résidant dans des quartiers Politique de la ville à Bastia afin qu'elles réalisent un diagnostic et élaborent des propositions sur le thème « Freins et leviers à l'insertion professionnelle ». Le bilan qu'elles ont dressé était identique à celui qu'avait dressé dans le même temps une autre équipe de professionnels. Les propositions et les solutions à mettre en place étaient en revanche très différentes : concrètes, transversales et créatives de la part des habitantes. Elles ont notamment recommandé d'améliorer l'accès à l'information, insuffisant sur les ressources existant concernant l'insertion professionnelle ; elles ont proposé des modèles originaux de garde d'enfants (crèches low-cost, à horaires élargis) ; elles ont suggéré un vrai soutien à la création d'entreprise ; elles ont également constitué une dynamique collective durable, dans le cadre d'ateliers. À l'issue de la recherche, ces femmes ont constitué le collectif « Passeur'elles », afin de poursuivre leurs activités dans la durée. Les responsables institutionnels du comité de pilotage du projet en Corse ont légitimé ce collectif d'habitantes et leur diagnostic, à la fois pour le sérieux de leurs analyses et l'inventivité de leurs propositions.

Le dernier exemple que je voudrais donner concerne les marches exploratoires pour la tranquillité des femmes. Pour rappel, celles-ci ont pour objectif de réduire les inégalités entre femmes et hommes dans la manière d'occuper les espaces publics et le droit à la ville. Les objectifs concernent donc les aménagements urbains et les rapports sociaux entre hommes et femmes. Les « Marcheuses » établissent des diagnostics à l'issue d'une phase d'observation des espaces publics et élaborent des propositions d'amélioration qu'elles présentent ensuite aux décideurs, textes et photos à l'appui.

À la différence des autres outils participatifs de la gestion urbaine, la démarche donne une place centrale aux femmes auxquelles on reconnaît un rôle d'expert dans l'analyse de l'environnement urbain et des rapports hommes-femmes. Ce type de projet contribue à la réappropriation de l'espace public par les femmes mais améliore également la qualité de vie pour tous.

En conclusion, je dirais que la participation des habitantes suppose d'entrer en coopération, de passer du modèle de la pyramide au cercle et implique un changement de regards, de la part des habitantes et des décideurs politiques et institutionnels, comme des professionnel-le-s. Tout cela implique le développement d'une attitude d'écoute de la part de ces acteurs-trices. Il reste également utile de mettre en place à cette fin un accompagnement par un tiers extérieur. La participation des habitantes est un excellent moyen d'augmenter la « surface de contact » entre les centres de décision et le terrain et de générer un effet d'entraînement.

#### **Julie Muret**

Je retiens que les propositions que formulent les femmes bénéficient à l'ensemble de la population et

par ailleurs, que le fait de se fédérer permet un meilleur *empowerment*.

Je remercie d'être venu le collectif de femmes du Blanc-Mesnil accompagné par Zouina Meddour. Comment cette initiative est-elle née et sur quoi a-t-elle débouché ?



#### **Zouina Meddour**

*Chargée de mission lutte contre les discriminations et démocratie locale politique de la ville au Blanc-Mesnil*

Ce groupe se composait de trente femmes âgées de 20 à 80 ans, de toutes origines et de tous statuts, qui ont participé à la démarche pendant plus de deux ans. Mon rôle en tant que chargée de mission de la municipalité, était de les accompagner dans le développement d'un axe de lutte contre les discriminations sur les territoires Politique de la ville, avec l'idée d'essaimer sur l'ensemble du territoire.

Cette volonté municipale est arrivée tardivement. En 2008, une délégation Lutte contre les discriminations a été créée, mais un travail important était mené depuis des années par les habitants sur le territoire, dans le cadre d'un centre social en particulier. La ville du Blanc-Mesnil a aujourd'hui basculé à droite, entraînant de facto la disparition de la volonté politique de progresser sur ces sujets.

En 2010, j'ai mis en œuvre un certain nombre d'actions sur le territoire, en direction de la population, mais pas uniquement. La question des discriminations est en effet une question systémique qui implique que l'on regarde comment nous fonctionnons afin de pouvoir transformer nos pratiques grâce à des politiques publiques qui mettent en œuvre la non-discrimination. Cela prend du temps et nécessite un certain nombre d'outils.

Le projet de livre arrive en 2010, alors que plusieurs initiatives ont déjà eu lieu sur le territoire. Il visait à répondre à l'interpellation croissante des populations et à comprendre ce qu'il y a derrière les mots. Nous avons fait appel à un sociologue avec lequel nous travaillons depuis 2005 dans le cadre d'un rapport de confiance nécessaire à ce type d'initiative. Je lui ai commandé l'animation une demi-journée par mois d'ateliers réservés aux femmes. L'objectif était de se mettre d'accord sur le sens des mots et d'aboutir à un diagnostic partagé, afin de proposer des mesures visant à transformer la réalité.

Au bout d'un an, nous avions tellement de contenu qu'il

nous semblait important de le porter à la connaissance du public. Nous avons donc progressivement décidé d'élaborer un livre à partir des sept thèmes qui constituent les chapitres du livre.

Dans le cadre des ateliers, nous partions d'une histoire de discrimination vécue par une personne, afin de susciter des réactions qui n'étaient pas nécessairement consensuelles. Ce travail a permis de déboucher sur la mise en place d'un diagnostic plus large porté par la municipalité. Réalisé pendant un an, il a abouti à l'élaboration d'un plan de prévention de lutte contre les discriminations sur le territoire, lequel ne sera malheureusement pas mis en œuvre.

#### **Julie Muret**

Quelles sont les problématiques que vous avez identifiées ensemble ?

#### **Yamina**

Nous avons évoqué l'abandon des quartiers par les politiques et les bailleurs sociaux (entretien, gardiennage). L'État se décharge sur les associations, dont les subventions baissent de plus en plus, ce qui ne leur permet plus de faire face à leurs engagements. Nous avons également évoqué les problèmes de santé et de difficultés d'accès aux soins, à l'administration fiscale. Nous n'avons plus de bureau de Sécurité sociale ; la situation se dégrade également à la Poste. L'abandon du service public est un élément important. Dans certaines écoles, les enseignants ne sont pas remplacés. Nous l'avons dénoncé dans notre livre. Ce n'est d'ailleurs pas la seule chose que nous ayons faite puisque nous avons également monté plusieurs pièces de théâtre et une exposition.

#### **Julie Muret**

Concrètement, qu'est-ce que cela a changé pour vous ?

#### **Yamina**

Cela m'a permis de rencontrer d'autres personnes, des sociologues, des metteurs en scène. Nous avons acquis de l'assurance et nous sommes devenues visibles. Nous avons retrouvé une certaine estime de soi.

*Une intervenante donne lecture d'un extrait du livre.*

#### **Julie Muret**

Ce projet a donc abouti à la réalisation de ce livre et d'un plan d'action mais qui n'a pas pu être mis en œuvre

#### **Zouina Meddour**

Nous avons mené un travail de diagnostic avec les partenaires du territoire, dont les habitant-e-s. À partir de l'ensemble des réflexions, quatre orientations ont été retenues par le comité qui a accompagné l'élaboration du diagnostic :

- / l'affichage politique, afin de faire savoir que la ville s'engage dans la lutte contre les discriminations ;
- / la formation et la prise de conscience collective ;
- / la qualification d'équipes dans leur totalité ;
- / l'implication des premiers concernés.

La politique de la ville représente 12 % du budget de l'État. Mais la question des discriminations touche tous les secteurs et concerne tous les acteurs. Il est fondamental de donner la parole aux première-e-s concerné-e-s parce qu'au-delà des chiffres, ce sont des vies humaines qui sont en jeu et qu'il est important de comprendre comment fonctionne leur quotidien.

Je vous invite à lire ce livre, qui est un recueil de tranches de vie accompagnées d'analyses sociologiques qui confortent les témoignages des habitantes sur la difficulté à vivre, à vous en sortir, à élever des enfants. Tout le monde aspire au bonheur et à une vie meilleure mais pour certaine-s, c'est le parcours du ou de la combattant-e.



## / Échanges avec la salle

### **Ghislaine**

*Maison des femmes d'Argenteuil*

Je m'occupe de femmes victimes de violences au quotidien au sein de ce qui reste de la Maison des femmes à Argenteuil. Ces femmes sont fragiles mais se regroupent et s'entraident. Nous nous apprêtons à mener un projet semblable au vôtre. Je voudrais donc savoir où nous pouvons obtenir l'aide de professionnel-le-s, et partager nos expériences.

Aujourd'hui, nos activités ont été recentrées sur la victimologie, c'est-à-dire que nous nous occupons uniquement de femmes victimes de violences, en urgence. J'ai mis en place des ateliers de reconstruction mais nos femmes sont décidées à soutenir la Maison des femmes et nous avons besoin d'aide.

### **Dominique Poggi**

Les collectifs seront certainement partants. Nous estimons en effet qu'il est important que les collectifs de femmes qui ont subi des violences conjugales qui sont des citoyennes, en rencontrent d'autres et que nous construisions des dynamiques.

### **Marina**

*Femmes Solidaires*

Nous avons rencontré Zouina dans le cadre des formations de femmes relais pour la prévention des cancers. Ce sont des femmes très énergiques qui sont un exemple pour les autres villes. Merci pour ce que vous avez fait.

### **Josselyne Ducrocq**

*Femmes Solidaires*

Je suis heureuse d'avoir participé à cette journée dont le titre m'avait interpellée. On sait que le risque de voir les femmes laisser la place en période de crise est grand mais vos témoignages ont montré que ce n'est pas le cas partout.

### **Dominique Poggi**

Les conseils citoyens se mettent aujourd'hui en place. Il faut donc rester vigilant : c'est le moment de donner une place aux femmes dans l'élaboration de la politique de la ville. Il faut que les personnes qui animent ces conseils soient attentives à une répartition intelligente et égalitaire de la parole.



---

# Conclusion

---



## **Clémence Pajot**

*Centre Hubertine Auclert*

Je souhaitais rappeler tout d'abord que depuis 2010, avec la Région Ile-de-France, le Centre Hubertine Auclert organise un événement à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Cette année, au lendemain des événements tragiques de janvier, tous cherchent à comprendre les causes des crises que nous vivons et s'interrogent sur les solutions à construire pour refaire société ensemble. Nous avons souhaité apporter notre contribution en rappelant que l'égalité entre les hommes et les femmes représente un levier puissant pour répondre aux crises que nous traversons.

Simone de Beauvoir disait : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse, pour que les droits des femmes soient remis en question ». C'est pourquoi, plus que jamais, la liberté et l'égalité doivent être réaffirmées en tant que valeurs inaliénables de notre société. Inscrire l'égalité hommes et femmes au cœur de l'action politique permet de faire émerger des solutions innovantes pour lutter contre les discriminations, renforcer le lien social, le pouvoir d'agir et l'émancipation des citoyennes et des citoyens.

Les débats actuels sur l'affirmation des valeurs de la République à l'école, sur la modernisation de l'économie, la prochaine signature des nouveaux contrats de ville sont autant d'opportunités pour nous de mettre le combat pour l'égalité femmes-hommes au cœur de l'action politique.

Au cours des trois tables rondes de cet après-midi, nous avons examiné les difficultés politiques, économiques et sociales sous l'angle des rapports sociaux de sexe. Nous avons présenté des expériences innovantes qui montrent que des solutions existent. J'espère que nos travaux vous inspireront.

Je remercie tout particulièrement les intervenantes, ainsi que les 150 participantes et participants, l'équipe du Centre et notamment Julie Muret qui a coordonné l'organisation de cette journée.

**PHOTO COUVERTURE**

© Clémence Hérout

**MAQUETTE ET MISE EN PAGE**

Marc Blanchard

**EDITEUR**

Centre Hubertine Auclert – Mars 2015

ISSN : 2116-1631







*Le Centre Hubertine Auclert contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.*

*Ses missions se déclinent en quatre pôles :*

*/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : "l'égalithèque".*

*/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.*

*/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la publication d'études et d'analyses des outils éducatifs au prisme du genre.*

*/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes intégré en 2013 au Centre Hubertine Auclert.*



 île de France

